



DIRECTION : DES TEMPS DE L'ENFANT
Service : Petite Enfance

AVENANT A LA CONVENTION D'OBJECTIFS PLURIANNUELLE

ANNEE 2018

ASSOCIATION MULTI-ACCUEIL LE JARDIN DES BISOUS

Entre les soussignés :

La Ville de ROUEN, représentée par Madame Christine DE CINTRE, Conseillère municipale déléguée, chargée de la Petite enfance, agissant au nom et pour le compte de ladite Ville en exécution de l'arrêté de Monsieur le Maire portant délégation en date du 25 septembre 2017,

Ci-après dénommée par les termes "**la Ville**"

D'une part,

ET :

- L'Association LE JARDIN DES BISOUS, dont le siège est situé 68 Boulevard de l'Europe, 76100 ROUEN, représentée par Monsieur Arnaud BOQUIER, habilité à cet effet par délibération du Conseil d'Administration en date du 8 avril 2017.

Ci-après dénommée par les termes "**l'Association**"

D'autre part,

Il a été exposé et convenu ce qui suit :

EXPOSE

L'association a ouvert depuis le 3 septembre dernier une micro-crèche dénommée « 1001 bisous », d'une capacité d'accueil de 10 places, pour des enfants âgés de 10 semaines à 3 ans révolus.

Cette nouvelle structure est implantée 57, quai Cavalier de la Salle à Rouen.

TITRE I - DISPOSITIONS GENERALES

Article 4 modifié de la convention

Le montant du concours financier pour l'année 2018 est arrêté dans l'article 15 de la convention.

Ce concours fait l'objet d'une notification par simple lettre à l'Association.

TITRE II - DISPOSITIONS PARTICULIERES

Article 15 modifié de la convention

Pour *l'année 2018*, les concours financiers apportés par la Ville à l'Association seront assujétis :

- à l'autorisation d'ouverture délivrée par les services du Département,
- à la date d'ouverture de l'équipement. En effet, le montant de la subvention accordée pour l'année 2018 sera proportionnelle au nombre de mois d'ouverture de l'équipement,
- à un mode de tarification selon les règles de « Prestation de Service Unique », lié à un conventionnement avec la Caisse d'Allocations Familiales,
- au respect des objectifs fixés dans l'article 14,

- cet avenant complète la convention signée pour la période 2018-2020 pour les deux autres équipements gérés par cette association.

Fait à ROUEN, le
en 4 exemplaires.

P. le Maire de ROUEN
par délégation,

P. l'Association multi-accueil,
LE JARDIN DES BISOUS

Christine DE CINTRE
Conseillère Municipale Déléguée
Chargée de la Petite Enfance

Arnaud BOQUIER
Président